

# Invitation à une activité de formation continue



**Titre :** Prise en charge de l'anémie & Traitement de la migraine

**No d'activité :** 91553

**Date :** mercredi le 09 octobre 2024

**Lieu :** Restaurant Calvi

**Coordonnées :** Restaurant Calvi  
2940 Av. Pierre-Péladeau  
Laval, QC H7T 3B3

## Objectifs

**RÉTABLIR :** Réunir les experts du domaine pour débattre de la manière d'optimiser la prise en charge de l'anémie ferriprive (CEM 276)

Après ce programme, les participants seront en mesure d'effectuer ce qui suit :

- Décrire comment identifier et investiguer l'anémie ferriprive;
- Comparer et opposer les différentes options de supplémentation en fer;
- Choisir les options de réplétion des réserves de fer appropriées pour différentes populations de patients;
- Décrire la prise en charge de l'anémie ferriprive au sein de populations particulières, notamment en gynécologie, en gastro-entérologie et dans les cas d'insuffisance rénale chronique.

Traitement de la migraine. Blocage du CGRP comme approche thérapeutique novatrice.

À la fin de cette activité, le participant sera en mesure de:

- Distinguer la migraine des autres céphalées;
- Réviser la physiopathologie de la migraine;
- Discuter du traitement de la crise migraineuse;
- Démystifier le traitement prophylactique de la migraine.

## Président de séance :

### Horaire

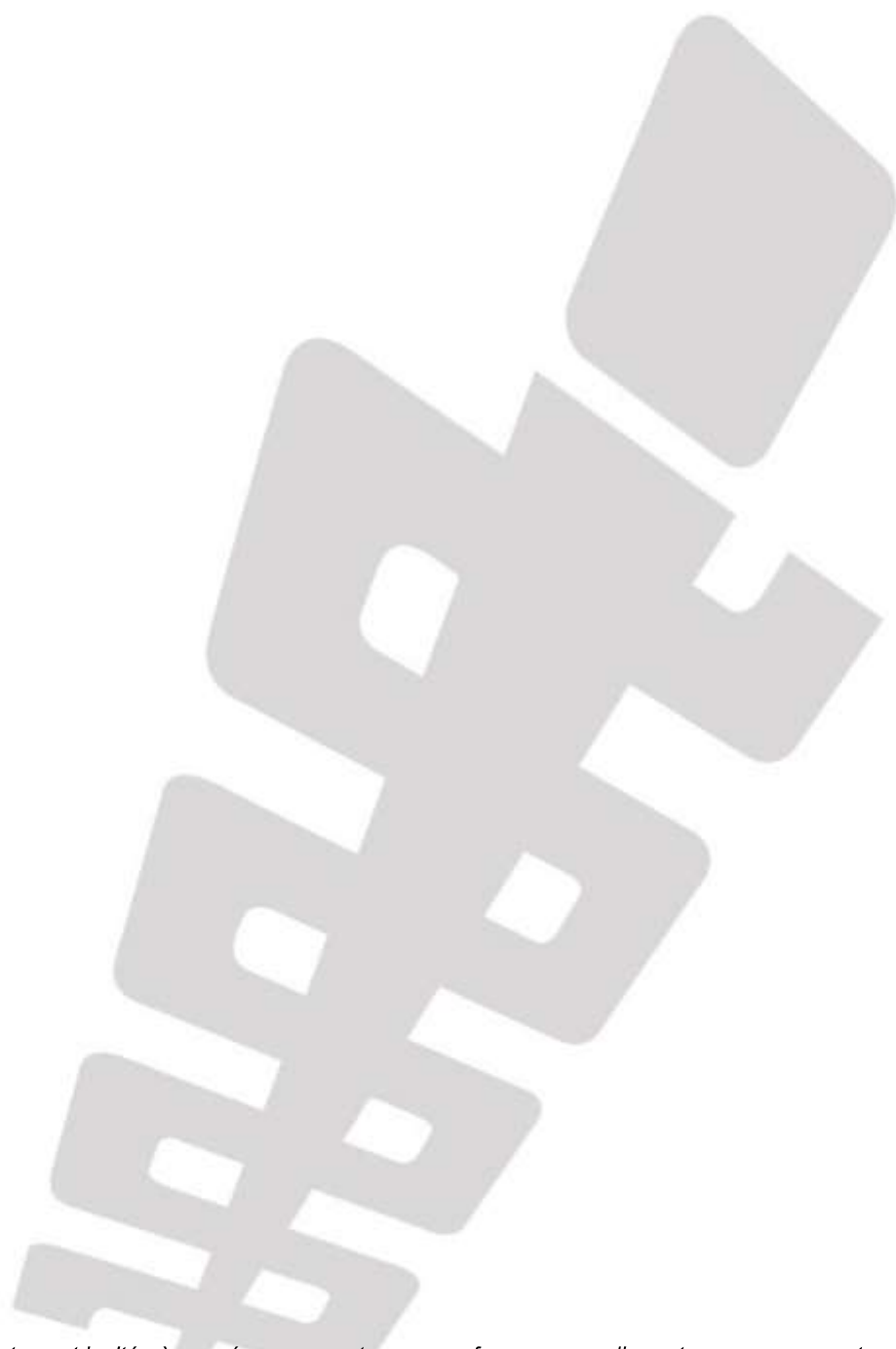
2024-10-09	18:00	18:15	Accueil/Clôture	Accueil des participants	
2024-10-09	18:15	19:45	Conférence	RÉTABLIR (CEM 276) : Réunir les experts du domaine pour débattre de la manière d'optimiser la prise en charge de l'anémie ferriprive	Dr Alain Bestavros, Hématologie, Oncologie médicale, Hôpital Cité de la Santé
2024-10-09	20:00	21:30	Conférence	Traitement de la migraine. Blocage du CGRP comme approche thérapeutique novatrice.	Dr Tarik Slaoui, Neurologue, Hôpital du Sacré-Coeur de Montréal

SVP vous inscrire via notre site web: <http://amol.ca/calendrier/>

L'Association des médecins omnipraticiens de Laval, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s)

d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Pfizer



*Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>*

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.